

ALERTE DES MAIRES

La préfète de la Charente, au vu des informations transmises par Météo-France ci-jointes et conformément aux dispositions spécifiques ORSEC gestion sanitaire des vagues de chaleur, décide la mise en place de l'

ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE NIVEAU ORANGE

pour le phénomène **CANICULE** pour les communes de la Charente.

Situation actuelle :

Les températures actuelles se situent bien au-dessus des valeurs normalement observées, entre 33 et 35 degrés toute l'après-midi. Les températures minimales varieront entre 15 °C et 19 °C.

Evolution prévue :

La très forte chaleur persiste les prochains jours, s'intensifiant plus ou moins entre vendredi et samedi où l'on peut alors enregistrer des valeurs record, tant de jour que de nuit.

Demain jeudi, les températures minimales varient entre 17 et 21 °C et les maximales atteignent 35 à 38 °C.

Vendredi, la chaleur s'accroît avec des minimales de 19 à 24 °C et des maximales atteignant, voire dépassant le seuil de 40 °C.

Pour samedi, quelques nuages apparaissent mais le beau temps persiste avec des températures entre 36 °C et 39 °C.

Vous pouvez vous tenir informés de l'évolution de la situation
soit sur le site www.meteo.fr soit au **05 67 22 95 00**

Il est demandé aux maires de prendre toute mesure d'information et de protection des populations, notamment :

- d'informer les structures et les établissements relevant de leur compétence dont les crèches, les structures d'accueil jeunes enfants, CCAS ;
- de mettre en œuvre leur PCS (volet sanitaire) le cas échéant ;
- d'activer les registres communaux ;
- de prévenir et mettre à l'abri les populations hébergées en plein air ;
- de recenser les manifestations de plein air prévues dans leur commune ;
- d'informer la population des conseils de comportement suivants :

CONSEILS DE COMPORTEMENT

- En cas de malaise ou de troubles du comportement, appelez un médecin.
- Si vous avez besoin d'aide, appelez la mairie.
- Si vous avez des personnes âgées souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite deux fois par jour. Accompagnez-les dans un endroit frais.
- Pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres. Aérez la nuit.
- Utilisez ventilateur et/ou climatisation si vous en disposez. Sinon, essayez de vous rendre dans un endroit frais ou climatisé (grandes surfaces, cinémas...) deux à trois heures par jour.
- Mouillez vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains.
- Buvez beaucoup d'eau : plusieurs fois par jour si vous êtes un adulte ou un enfant ; environ 1,5 L d'eau par jour si vous êtes une personne âgée.
- Continuez à manger normalement.
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes (11h – 21h).
- Si vous devez sortir, portez un chapeau et des vêtements légers.
- Limitez vos activités physiques.
- Pour en savoir plus, consultez le site <http://www.santegouv.fr/>.

A Angoulême, le **15 JUN 2022**

Pour la préfète et par délégation,
La sous-préfète, directrice de cabinet,

Cindy LÉONI

